

# COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024 A 19 HEURES 30

Présents : M. FRANCKE Grégoire, Maire, M. LOY Jean-Pierre 1<sup>er</sup> Adjoint, M. BONDUAUX Alain, 2<sup>ème</sup> Adjoint, M. NEUVILLE Cédric, 3<sup>ème</sup> adjoint, M. DEWITTE Jean-Pierre, Mme WEILLAERT Aude, Mme VERBEKE Martine, conseillers municipaux.

Excusés : M. BODDAERT Joël donne pourvoir à M. NEUVILLE Cédric, Mme VEREECQUE Caroline donne pourvoir à Mme WEILLAERT Aude, Mme BEAUCAMP Sophie donne pourvoir à M. FRANCKE Grégoire, Mme AYELLO Frédérique donne pourvoir à M. BONDUAUX Alain, Mme VANBERTEN Claire donne pourvoir à M. DEWITTE Jean-Pierre.

Absent : M. DEBLIECK Michaël.

A l'ordre du jour

## Compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal et signatures du registre

Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la réunion précédente et demande à l'assemblée de signer le registre des délibérations.

## Nomination d'un secrétaire de séance

Madame Aude WEILLAERT est nommée secrétaire de séance.

## Point sur les travaux du futur cabinet médical

Une visite du futur cabinet médical a été faite avant la séance du Conseil Municipal avec les membres présents. Les travaux de cloisonnements sont pratiquement terminés. Des entreprises ont été contactées pour établir des devis pour la rénovation de l'électricité et une partie de la plomberie.

## Convention relative aux affiches extérieures (enseignes)

Monsieur le Maire présente la convention entre la Communauté de Communes des Hauts de Flandre et la Commune déterminant les missions et les modalités d'intervention du service commun, l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'affichage extérieur.

La convention s'inscrit dans l'objectif d'une amélioration du service rendu aux administrés en mutualisant les moyens affectés à l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'affichage extérieur (enseignes).

Elle vise :

- A définir le champ d'intervention du service commune,
- A fixer les modalités de travail en commun entre la CCHF et la commune, tout en veillant au respect des responsabilités de chacun d'entre eux ainsi qu'à la protection des intérêts communaux,
- A fixer le fonctionnement du service commun notamment les moyens humains dédiés aux missions relatives à l'affichage ainsi que les modalités de financement du service apporté aux communes.

Après débat, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

## Présentation de l'Audit énergétique pour la salle « Yserhof »

Monsieur NEUVILLE, Adjoint au Maire présente l'Audit énergétique de la salle « Yserhof » et la mairie. Cet Audit a été réalisé dans le cadre du programme ACTEE sur le territoire de Flandre. Socotec a été missionné pour établir le Rapport du DPE et l'audit énergétique.

La synthèse est la suivante :

Proposition n°1 : Isolation des murs par l'intérieur, isolation de la toiture, passage en 100% LED pour une économie d'énergie de 40%

Proposition n°2 : Isolation des murs par l'intérieur, isolation de la toiture, passage en 100% LED, mise en place des menuiseries performantes pour une économie d'énergie de 49%

Proposition n°3 : Isolation des murs par l'intérieur, isolation de la toiture, passage en 100% LED, mise en place des menuiseries performantes, mise en place d'une chaudière à pellets pour une économie d'énergie de 56%

Proposition n°4 : Isolation des murs par l'intérieur, isolation de la toiture, passage en 100% LED, mise en place des menuiseries performantes, mise en place d'une chaudière à pellets, installation PV pour une économie d'énergie de 78%

Après débat, Monsieur le Maire informe que cet audit aidera à étudier la rénovation de la salle « Yserhof » et la mairie.

### **Point sur les finances**

Monsieur le Maire donne le bilan financier final des travaux du clos et couverts de l'église « Saint Omer » puis présente la situation des comptes en fonctionnement et en investissement. Dans l'ensemble, le budget est équilibré.

### **Modifications budgétaires**

Monsieur le Maire demande de bien vouloir prendre les modifications budgétaires suivantes afin de centraliser l'achat et les travaux du futur cabinet médical au même compte d'investissement.

Compte 2135 – 48 213€

Compte 2132 + 48 213€

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

### **Questions diverses**

Monsieur le Maire donne la parole à Mme VALCKE pour la présentation des ateliers préventions organisés par l'ADAR pour les personnes de 60 ans et plus.

Ces ateliers sont financés par le Conseil Départemental du Nord via Phosphor'âge et sont entièrement gratuits. L'ADAR propose au sein des communes et des CCAS du territoire de la Flandre Maritime des cycles de 4 ateliers qui se succèdent sur un mois.

L'objectif des ateliers est de

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées à domicile
- Encourager la participation active des personnes âgées à des moments de convivialité
- Développer le pouvoir d'agir des personnes âgées
- Proposer des ateliers collectifs sur les territoires où il y a peu de propositions pour les personnes âgées.

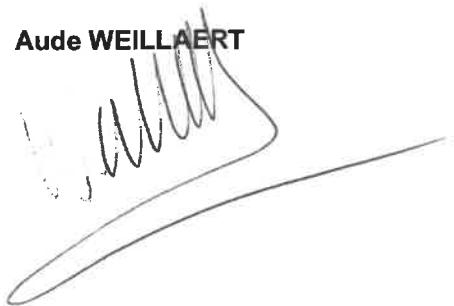
Le Conseil Municipal valide l'organisation de ces ateliers sur la Commune. L'information se fera via Bambecque Flash Info, Panneau Pocket et au Club des Aînés.

Monsieur le Maire informe que les travaux de réfection de la place et des trottoirs rue principale démarrent à partir du 23 septembre 2024.

LA SEANCE S'EST LEVEE A 20H45

La secrétaire de séance

**Aude WEILLAERT**



Le Maire,

**Grégoire FRANCHE**



STAMPS: 2024, 59470